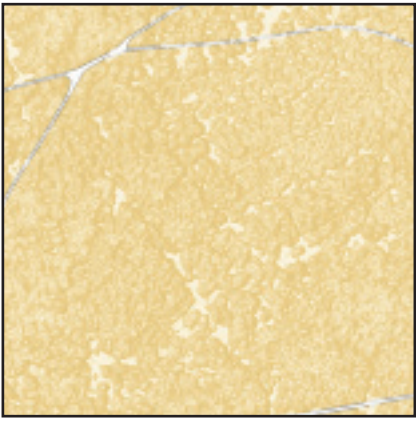


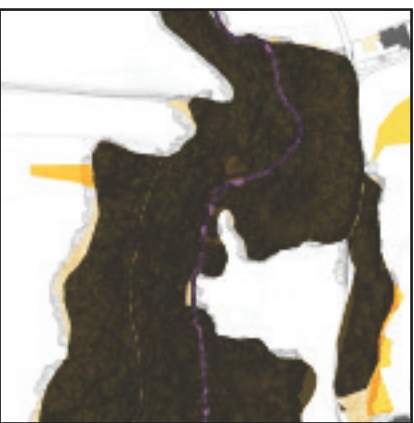
Continuités écologiques et lieux d'importance pour le maintien et la protection de la biodiversité



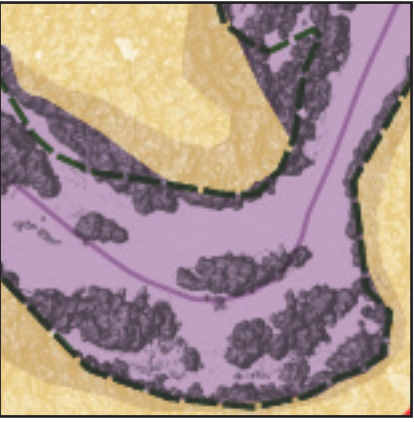
Réseau hydrographique
Le réseau hydrographique constitue l'ensemble des eaux de surfaces présentes sur le territoire. Il est ici représenté en lignes et surfaces violettes.



Milieux végétaux essentiels à la biodiversité
Les surfaces en jaune pâle regroupent des milieux fondamentaux pour la protection et le maintien de la biodiversité à toutes les échelles. Les lieux activés par cette couleur comprennent : les forêts, bosquets, vergers, haies, pâturages, vignes et jardins potagers.



Forêts de protection contre les dangers naturels
En addition au rôle protecteur des forêts pour la biodiversité, certaines forêts du canton de Fribourg ont été répertoriées comme forêts protectrices contre les dangers naturels. Elles jouent un rôle essentiel dans la stabilité du sol et sa capacité d'absorption de l'eau. Les dangers naturels relatifs à ces zones sont : les glissements de terrains, inondations, processus torrentiels, avalanches et chutes de blocs de pierres.



Biotopes
Le biotope représente l'ensemble des éléments non vivants d'un écosystème : le sol et ses constituants, l'air, l'humidité, la température, la lumière, les éléments chimiques, les propriétés des eaux. Tous ces éléments conditionnent la présence et la répartition des êtres vivants. Les milieux naturels couverts par l'inventaire sont : les hauts-marais et marais de transition, les bas-marais, les zones alluviales, les sites de reproduction de batraciens, les prairies et pâturages secs.

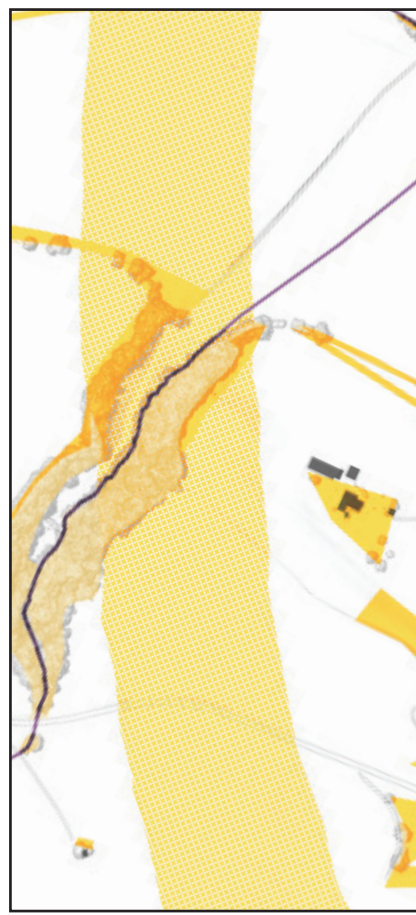


Surfaces de promotion de la biodiversité
Les surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) sont des espaces naturels entretenus par les agriculteurs pour compenser les impacts de l'agriculture intensive. Imposées par la législation agricole, elles représentent des surfaces proches de l'état naturel qui ont pour objectif de préserver et de favoriser la biodiversité. Elles sont composées de prairies extensives ou peu intensives, de jachères, de bandes culturales extensives et de haies et bosquets.



Réserve naturelle cantonale
L'un des principaux objectifs du canton de Fribourg, en matière de gestion des biotopes, est la mise sous protection de tous les objets d'importance nationale. Ces biotopes sont répertoriés dans les inventaires fédéraux. Le canton de Fribourg possède huit réserves naturelles dont celle du Lac de Pérolles présente sur cette carte et délimitée par une ligne noire discontinue.

Source : fr.ch (Service des forêts et de la nature)



Corridors à faune
Les corridors à faune constituent les voies utilisables par les animaux pour se déplacer entre les massifs forestiers. Ce sont des fragments d'axes de déplacement de la faune délimités par des structures naturelles ou anthropogènes, constitués de cordons boisés, de haies, de zones agricoles et autres.
Beaucoup d'animaux sauvages ont un grand besoin de mobilité. Ils doivent en effet se nourrir, se reproduire, migrer ou encore trouver des zones de repos. La forêt constitue l'habitat favori de nombreuses espèces animales qui doivent se déplacer d'un massif à l'autre afin de répondre à leurs divers besoins biologiques. Mais ils sont souvent entravés dans leurs déplacements par de nombreux obstacles naturels et anthropogènes. Les agglomérations et notre réseau routier dense constituent par exemple des barrières souvent infranchissables, tout comme certaines clôtures. Ce phénomène de coupure du territoire, appelé souvent fragmentation des habitats, constitue une menace pour les populations animales à long terme.

Source : fr.ch (Corridors et passages à faune)